SANIMUR®

Revêtement d'interposition

Le SANIMUR® est un revêtement spécialement formulé pour résister aux sulfates il est destiné à assainir les maçonneries salpêtreuses ou humides. Il convient donc parfaitement à la restauration des bâtiments anciens. C'est un mortier d'enduit d'assainissement normalisé "type R" NF EN 998.1

Marquage CE
NF EN 998.1
Type : R ; classe CS II

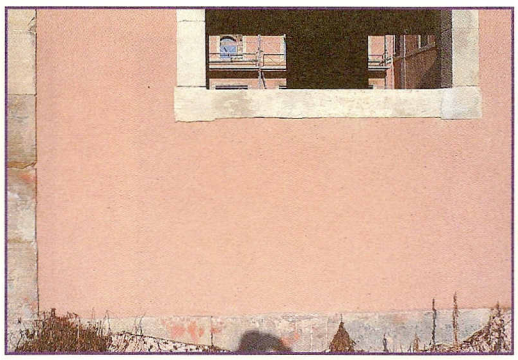

Support traité avec SANIMUR®

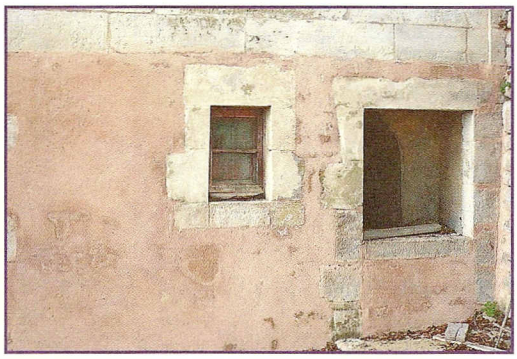

Support non traité

SCHÉMA DU MATÉRIEL

• CONDITIONNEMENT :

Sac de 30kg, palette de 1T470 soit 49 sacs

• CONSERVATION ET GARANTIE :

- 1 an à partir de la date de fabrication, à l'abri de l'humidité, et dans l'emballage d'origine non ouvert.
- Responsabilité civile fabricant.

• PRÉCAUTIONS CLIMATIQUES :

Entre 8 et 30°C, humidifier les supports.
Par forte chaleur, humidifier les supports et maintenir humide, par pulvérisations modérées, pendant 48 heures.
Ne pas appliquer sur support gelé ou en cours de dégel.

• LIMITES D'EMPLOI :

- Le SANIMUR® ne pourra pas être utilisé sur des maçonneries en terre, des maçonneries immergées et des maçonneries en pierres de taille à joints minces.

• CONSOMMATION :

- 1,3 kg par mm d'épaisseur et par m².

• SUPPORTS ADMISSIBLES :

- Tous supports définis dans la Norme NFP 15-201/DTU 26.1, chap. 12 (maçonnerie de moellons, briques, pierres jointoyées avec un mortier peu résistant).

• RECOMMANDATIONS :

- La pose d'un drain en pied de mur quand elle est possible est recommandée. Ce drain contribuant de façon significative à l'assainissement des maçonneries.
- Dans le cas de maisons individuelles, traiter l'ensemble du panneau.
- Dans le cas de bâtiments en élévation, traiter jusqu'à 1 m minimum au dessus des traces d'humidité.
- Plus l'épaisseur de SANIMUR® est importante, plus sa fonction d'assainissement sera de longue durée.
- Il est toujours préférable de traiter les deux côtés du mur.
- Dans le cas de maçonneries gorgées d'eau, un traitement pour les assécher devra être effectué avant recouvrement avec SANIMUR®.

• PRÉPARATION DES SUPPORTS :

- **Les structures comportant des lézardes ou des fissures infiltrantes devront faire l'objet de réparations adéquats préalables.**
- Purger la totalité des enduits existants et dégarnir les joints sur **3 à 5 cm de profondeur.**
- Éliminer soigneusement les poussières soit par un nettoyage à sec (air sous pression) soit en lavant au jet d'eau.
- Dans le cas de réparations (reconstruction de maçonneries par exemple), celles-ci seront réalisées avec un mortier de maçonnerie en SANIMUR®.
- Dans le cas de rechargement d'enduit supérieur à 3 cm, la pose d'un grillage galvanisé sera nécessaire et dans ce cas des joints de dilatation et de fractionnement devront être prévus conformément au DTU 26.1.

• PRÉPARATION DU MÉLANGE :

- Malaxer mécaniquement en ajoutant 7,5 à 8 litres d'eau propre par sac de 30 kg pendant 4 à 7 minutes.

SANIMUR®

suite

• MISE EN ŒUVRE :

- Appliquer de préférence mécaniquement le mortier SANIMUR® au sablon ou à la machine (à vis ou à piston).
- Garnir les joints de maçonnerie par passes successives jusqu'à recouvrir le nu des pierres de 5 mm de mortier.
- Dresser le mortier à la règle en laissant sa surface suffisamment rugueuse pour favoriser l'accrochage du corps d'enduit.
- Après 24 heures de séchage, appliquer le corps d'enduit en SANIMUR®, il devra avoir une épaisseur d'au moins 20 mm en tout point à 30 mm maximum en partiecourante et sera dressé à la règle.
- Dans le cas de recouvrement par une couche de finition, cranter la surface du sous-enduit pour favoriser l'accrochage elle pourra être réalisée en COLORCHAUSABLE® ou en Chaux de Saint-Astier après un temps de séchage de 14 jours minimum.

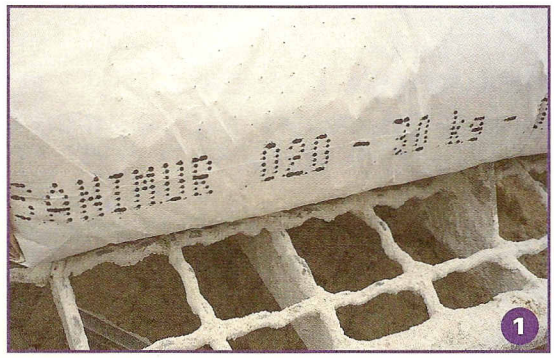

1

2

3

4

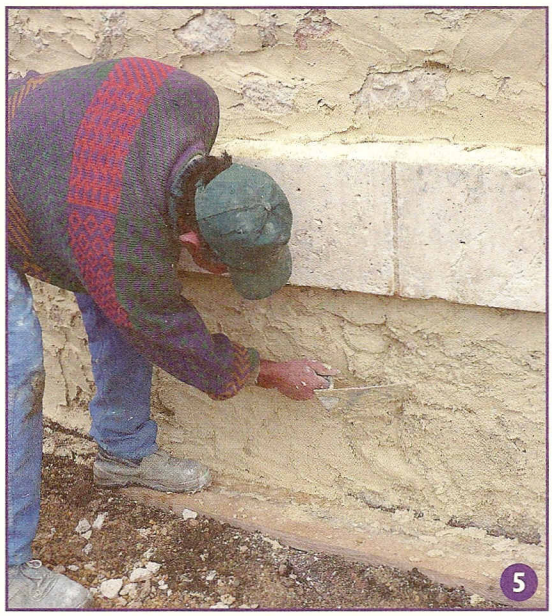
5

• REVÊTEMENTS ASSOCIES ET FINITIONS ÉVENTUELLES :

- Le SANIMUR® peut rester sans revêtement associé et dans ce cas il sera fini à la taloche éponge.
- En COLORCHAUSABLE®, épaisseur finie de 5 à 7 mm maximum.
- En CHAUX LC****®, TÉRÉCHAUX®, CHAUX COLORÉE® voir fiche technique du produit pour dosage, épaisseur finie de 5 à 7 mm maximum.

• REMARQUES :

- Le SANIMUR® peut présenter des traces d'humidité dues aux remontées d'eau capillaire, mais elles ne génèrent pas l'apparition de salpêtre. Ces traces démontrent la bonne perméabilité de l'enduit.